# **Concern Worldwide – Haiti, Port-au-Prince**

# Transfert de fonds pour les bénéficiaires du volet Livelihoods de Cite Soleil

Aout 2017

1. **Contexte et justification**

**CONCERN Worldwide** est une organisation humanitaire non gouvernementale internationale dédiée à la réduction et à l'élimination de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde. Sa mission est d'aider les personnes vivant dans l'extrême pauvreté à réaliser dans leurs vies des améliorations majeures et durables qui se perpétuent sans un soutien continu de Concern. Pour ce faire, nous nous engageons dans des travaux de développement à long terme, répondons à des situations d'urgence et cherchons à répondre aux causes profondes de la pauvreté grâce à notre éducation au développement et à nos activités de plaidoyer. En Haïti, l’organisation intervient à Cité Soleil, l’une des communes les plus pauvres de la zone métropolitaine.

Géographiquement, la commune de Cité Soleil s’étend sur une surface de 21,81 km2, incluant la zone de Sarthe, de Duvivier, Terre Noire etc. L’ensemble des quartiers de la commune sont répartis sur deux sections communales: Varreux 1 et Varreux 2. Cependant, Cité Soleil est généralement plus connue par sa petite surface de 5 km2 qui constitue essentiellement l’espace bidonvillisé; c’est aussi cette petite portion de la commune qui est la plus problématique en termes de développement et de risques de criminalité.

Concern Worldwide effectue des interventions dans le cadre de son Programme intégré de résilience communautaire et de prévention des conflits dans la commune de Cité Soleil intitulé: *«Bâtir l'espoir et développer les opportunités en Haïti: Un Programme Urbain Intégré orienté vers la Résilience Communautaire et la Mitigation des Conflits à Port-au-Prince, en Haïti ».* Le programme est financé par Irish Aid et exécuté dans 8 (huit) quartiers, dont 5 dans la zone urbaine de Cite Soleil: Bois Neuf, Cite Gerard, Ti Ayiti, Cite Lumiere et Projet Drouillard et 3 dans la zone peri-urbaine : Duvivier, Village Rapatrie et Truitier. Le programme intervient dans les domaines de la Cohésion sociale, de la Gouvernance locale, du développement économique, de la Protection, de la Gestion des déchets et celle des risques et des désastres et dont les 4 principaux résultats attendus sont :

**Résultat 1:** La cohésion sociale est améliorée et la violence réduite dans les 8 quartiers ciblés de Cité Soleil

**Résultat 2:** Le revenu de 2000 ménages extrêmement pauvres est augmenté (modèle de Gradation Urbaine) dans 8 quartiers ciblés de Cité Soleil

**Résultat 3:** La gouvernance locale est améliorée par le biais d'un partenariat et d'un dialogue entre la communauté et les niveaux central et local du gouvernement

**Résultat 4:** Les 8 quartiers ciblés de Cité Soleil sont moins vulnérables face aux risques causés par les fortes pluies

Afin d’atteindre son Résultat 2, relatif à l’appui économique, le programme prévoit d’accompagner financièrement les bénéficiaires du volet Livelihoods, en les octroyant des subventions pour la consommation et pour la mise en place d’Activités Génératrices de Revenus (AGR)

La Vision de Concern est d’apporter deux types de soutiens aux bénéficiaires selon leur profil socio-économique : i) un appui dans l’identification, la mise en place et la gestion d’Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; ou ii) un appui à l’insertion dans le marché de l’emploi à travers des formations professionnelles. Un accompagnement transversal sera apporté à tous les participants dans le cadre de formation en compétences de vie (lifeskills), en création et gestion d’une unité de production (business skills) et le réseautage. L’accompagnement est prévu pour durer 18 mois pour chaque bénéficiaire. Plusieurs vagues seront prévues dans le cadre de cet appui d’une durée totale de 5 ans (2017-2021).

1. **Objectifs de la consultation**
2. **Objectif général**

L’Objectif général du service est de i) Assurer le transfert de quatre millions (4 000 000) de gourdes a quatre cents (400) bénéficiaires, en 10 tranches, durant dix (10) mois, a raison de mille (1000) gourdes par bénéficiaire et par mois ii) Assurer le transfert de trois millions sept cent cinquante milles (3 750 000) gourdes à 250 bénéficiaires, en deux (2) tranches, à raison de cinq milles (5 000) gourdes comme première tranche et dix milles (10 000) gourdes comme deuxième tranche par bénéficiaire.

1. **Objectifs spécifiques**
2. Assurer les transferts de cash aux bénéficiaires, dans un endroit accessible, respectant les règles minimales de sécurité et situé dans la commune de Cite soleil ou à proximité de la commune.
3. Réaliser les transferts de cash, conformément aux listes des bénéficiaires partagées par Concern Worldwide
4. Fournir a Concern Worldwide un bordereau de paiement, pour chaque transfert de cash, avec les informations sur le bénéficiaire et la date du transfert
5. Fournir des rapports mensuels sur les transferts réalisés
6. **Livrables attendus**

* Les bordereaux de paiement pour tous les transferts réalisés.
* Les rapports mensuels sur les transferts réalisés

1. **Langue**

* Le rapport et les présentations doivent être faits en Français. Cependant, le service aux bénéficiaires doit être fourni exclusivement en Créole haïtien.

1. **Rôles et responsabilités techniques et financières respectifs**

**L’Institution de transfert s’engagera à:**

* Rendre des espaces disponibles dans la commune de Cite Soleil ou à proximité de la commune pour le transfert de cash aux bénéficiaires
* Garantir que les espaces utilisés pour le transfert de cash aux bénéficiaires soient accessibles et respectent les règles minimales de sécurité
* Recevoir les bénéficiaires avec respect et dignité
* Assurer les transferts de cash aux bénéficiaires selon les listes communiquées par Concern Worldwide
* Fournir à Concern Worldwide un bordereau de paiement pour chaque transfert, signé par le bénéficiaire
* Fournir les rapports mensuels des transferts réalisés
* Respecter les termes du contrat établi sur la base de ces Termes de référence
* Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

**Concern s’engagera à:**

* Partager les listes des bénéficiaires et les montants de transfert correspondants
* Rendre disponibles les fonds nécessaires pour les transferts aux bénéficiaires
* Informer les bénéficiaires sur tout le processus et les conditions pour les transferts de cash
* Payer le prix convenu selon la clause du contrat portant sur les modalités de paiement
* Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

1. **Sélection de l’expertise**

Le choix de l’Institution de transfert sera fait sur la base des critères suivants :

* Avoir une expérience confirmée dans le transfert de cash en milieu urbain
* Avoir des expériences dans le transfert de cash aux bénéficiaires d’ONG
* Avoir des bureaux dans la commune de Cite Soleil ou à proximité de la commune
* Expérience partenariat public et privé
* Disponibilité des ressources (Espace – Personnel)
* Prix de la proposition

1. **Lignes de communications**

Le service sera sous la supervision du Gestionnaire des programmes Urbains et aura des liens directs avec le Gestionnaire du projet Livelihood et les responsables de la Finance

**Dossier de soumission**

Le document de proposition du Consultant devra être envoyé par courrier électronique et devra comprendre :

1. Une offre technique comprenant les éléments suivants :

* Une lettre de soumission dûment signée
* Une proposition technique
* Les documents juridiques et administratifs

1. Une offre financière comprenant les éléments suivants :

* Tableau détaillé des couts associés aux transferts de cash aux bénéficiaires

Les institutions intéressées sont invitées à fournir leur dossier de candidature au plus tard le 8 septembre 2017, à 4h pm par e-mail à [recrutement.haiti@concern.net](mailto:recrutement.haiti@concern.net) et [haiti.ds@concern.net](mailto:haiti.ds@concern.net)